Auvergne laïque

la ligue de l'enseignement
Fédération des Associations Laïques 63

N° 457 • JUIN 2015

DOSSIER
Le service civique P. 4/5

ÉDUCATION & LOISIRS
Rencontres danse P. 7

## ÉDITO

*"L'éducation est votre arme la plus puissante pour changer le monde" .*

**Nelson Mandela**

Dans un état non laïc, il ne fait pas bon affirmer qu'on est athée, ou qu'on ne croit pas au prophète, au risque de s'exposer à des persécutions comme celles qui s'exercent contre un écrivain algérien dont la profession de non-foi a été jugée sacrilège.

Notre République laïque s'applique inlassablement à surmonter les terribles événements de janvier dernier dans l'esprit de la mobilisation citoyenne qui a riposté à la barbarie. Tous les moyens sont mis en œuvre pour empêcher le règne de l'obscurantisme – et de la peur qui le favorise – y compris les dispositifs symboliques comme l'honneur récemment fait à quatre grands résistants de notre histoire.

C'est autour de projets concrets incarnés dans des dispositifs institutionnels que la République veut fortifier ses valeurs.

Le gouvernement souhaite mobiliser la jeunesse en restaurant un service civique éducatif et fédérateur *(voir notre dossier)*.

La Ligue de l'enseignement réaffirme la primauté et le rôle d'une culture populaire : *"l'objet n'est-il pas aujourd'hui de faire un peuple avec des cultures ?"* (Eric Favey) ; dans cette perspective, la Ligue se propose d'accompagner les jeunes dans l'accomplissement de leur service civique. Enfin, l'assemblée générale de la FAL, le 29 mai dernier, n'a cessé de rappeler que *"laïcité et éducation constituent les piliers du vivre ensemble de notre République"* ; elle s'est réjoui de la vitalité des actions associatives fondées sur la solidarité et le bénévolat de ses militants, au service du bien commun.

N'oublions pas que la laïcité est un principe de fraternité ; il convient alors de dépasser les clichés qui nourrissent les antagonismes meurtriers et de ne pas céder aux stéréotypes qui dressent les hommes contre leurs semblables. Musulman et laïc, notre camarade Mustapha, ligueur militant, illustre au cœur de notre démocratie l'existence et la pratique d'une laïcité conforme à nos institutions républicaines, à nos convictions et à notre espoir.

**Le comité de rédaction**

# La laïcité…

## Des repères

La laïcité est manifestement sollicitée, interrogée, contestée et nombreux sont ceux qui voudraient revisiter la Loi de 1905, ajouter d'inutiles épithètes à ce concept, redéfinir ce qui se cache sous ce vocable que l'on peut assimiler à un mythe, accepté par tous comme référence de notre manière d'être ensemble sans être identiques.

Cependant, si ce principe est rappelé avec force, c'est peut-être qu'il ne va plus de soi dans notre actuelle société alors que l'on peut dire qu'il est inscrit dans nos valeurs, dans nos réflexes collectifs, qu'il est devenu évident, presque naturel !

Nous vivons en effet depuis plus de cent ans dans un régime laïc, avec ses valeurs, son cadre juridique et il y a une large majorité dans notre société pour conserver nos institutions laïques qui sont assimilées, à juste titre, aux fondements de notre République ainsi qu'aux valeurs de liberté, d'égalité et de justice. Elles sont en conformité avec la modernité humaniste qui rend l'homme maître de son destin par l'usage de la raison.

Il paraît donc nécessaire d'expliquer avec clarté, d'entretenir par une réflexion et une pédagogie régulières, ce concept qui est l'aboutissement d'un long processus historique et idéologique et qui s'est construit en donnant lieu à de rudes combats. Un concept qui, comme le dit le président de l'Observatoire de la laïcité, n'est pas *"une vieille lune"*, mais d'une grande actualité, plus que jamais adapté à notre société parce que fondamental à notre nécessité de vivre ensemble.

On le voit donc, la laïcité n'est ni une religion, ni une philosophie de conviction, mais :

■ **un ensemble de principes :** un principe d'organisation de notre société qui distingue une sphère publique et une sphère privée, un principe de séparation des églises et de l'État, de séparation du politique et du religieux. De ce fait, la sphère privée ne devrait bénéficier d'aucun financement d'État notamment en ce qui concerne les édifices religieux, l'enseignement et les déductions fiscales au titre des associations culturelles ;

■ **un ensemble de valeurs** qui fondent notre République démocratique, laïque et solidaire et qui ont joué un rôle déterminant dans ce principe de séparation :

• la **liberté** qui constitue, selon les auteurs de la déclaration de 1792, le premier droit naturel et imprescriptible de l'homme, liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de conscience et d'opinion, liberté d'expression.

> *Ne touchons pas à la loi de 1905 qui contient la matrice de la pensée laïque.*

• l'**égalité**, indissociable de la liberté avec laquelle elle constitue les piliers sur lesquels repose notre société ;

• la **neutralité** de l'État, nécessaire à l'exercice des valeurs de liberté et d'égalité. Principe qui s'exprime avec une force particulière dans la Loi de séparation des églises et de l'État du 9 décembre 1905.

## Des constats

Des défis majeurs se posent aujourd'hui à la laïcité en raison des recompositions politiques et religieuses qui apparaissent avec force et des mouvements migratoires et échanges interculturels qui les accompagnent.

Notre monde actuel dont les contours sont de plus en plus complexes est plein d'incertitudes.

Notre société est "malade", conséquence de la dégradation de la cohésion sociale. C'est donc dans un contexte difficile et pris dans des paradoxes qu'il faut se demander si la laïcité est en mesure d'apporter une réponse au désordre d'un monde où s'affrontent des différences religieuses, culturelles et ethniques.

Plusieurs défis majeurs apparaissent : les communautarismes, les fondamentalismes et les cléricalismes qui n'osent pas dire leur nom.

## Les défis d'aujourd'hui

**Ouverture à l'Islam**. En quelques dizaines d'années, notre pays s'est transformé et la France est devenue une société très diverse, multiculturelle et nous devons prendre conscience de cet état, du fait que l'Islam est durablement installé en Europe et qu'il convient qu'il bénéficie des mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres confessions.

On peut craindre – et les votes populistes le confirment – un certain raidissement sur cette notion de "société multiculturelle" dans laquelle certains voient en germe le communautarisme parfois exprimé d'une manière provocante.

La Ligue a, sur ce sujet, une position positive et constructive. Pour la Ligue, la diversité est source de richesse et elle souligne le fait que la majorité des pratiquants de cette religion, ou de ceux qui se revendiquent de ses traditions culturelles, manifestent une adhésion citoyenne à notre modèle laïc et républicain.

Les difficultés résident dans le fait que l'Islam s'implante dans un pays qui n'est pas une terre d'Islam et qu'il doit se conformer à des institutions laïques bien établies.

La question qui se pose est-elle uniquement religieuse ? N'est-elle pas aussi politique et sociale ? et les problèmes ne sont-ils pas plus de culture et de mentalité ?

**Individualisme, communautarisme et République.** L'individu de plus en plus isolé se sent fragilisé et devient méfiant à l'égard de toute autorité publique. Il dénonce l'État et plus particulièrement le politique qu'il classe dans une caste de politiciens professionnels. Délaissant les corps sociaux tels que les partis politiques, les syndicats ou les associations, il se tourne aujourd'hui vers les "réseaux sociaux" retrouve les réflexes communautaires et irrationnels, moins exigeants que la pratique laïque du débat raisonné.

**La formation des jeunes…** Notre monde multiculturel est à prendre en compte et nous place devant la nécessité de trouver dans cette pluralité un dénominateur commun qui serait de l'ordre d'une morale civique dont quelques principes fondamentaux devraient être admis de tous. Cette réflexion qui devient urgente relève en partie du rôle de l'école et de nos associations.

Il faut retenir que si notre concept de laïcité revient dans le débat public, c'est sans doute qu'il n'est plus ressenti comme évident et alors, c'est notre démocratie dont la laïcité est le pilier qui est remise en cause.

Alors, il faut réactiver le sentiment laïc en rappelant ses principes, en rappelant que la laïcité est la garantie de la liberté fondée sur la raison.

La laïcité porte une vision de la modernité politique, parce qu'elle est attachée à l'état de droit démocratique, aux droits fondamentaux des individus.

Héritière de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, elle porte en elle des valeurs universelles.

Ne touchons pas à la loi de 1905 qui contient la matrice de la pensée laïque.

## Jean Zay au Panthéon

# Hommage au créateur de l'USEP

*"Jean Zay rejoint aujourd'hui au Panthéon d'illustres personnages et l'USEP se doit d'accompagner cet événement pour rendre ainsi hommage au Ministre qui, le 1er février 1939, signait officiellement l'acte de naissance de l'USEP il a ainsi permis jusqu'à ce jour à tant et tant de générations d'enfants de grandir en pratiquant des activités physiques et sportives dans le cadre scolaire".*

C'est en ces termes que Jean-Michel Sautreau, président national de l'USEP, s'est adressé aux animateurs USEP le 2 avril dernier. Toutefois, dans le Puy-de-Dôme, la décision de rendre hommage à Jean Zay n'avait pas attendu ce courrier puisque la décision avait été prise lors de l'assemblée générale de novembre 2014.

En effet, la place particulière du département du Puy-de-Dôme dans la fin tragique de cet homme semblait justifier que le CD USEP 63, plus encore que d'autres comités, s'associe à cet hommage de la nation. Ainsi, rejoint bientôt par l'ESPE Clermont Auvergne et par 5 étudiants de Master 2, le comité USEP Puy-de-Dôme avec l'aide du conseil départemental et de la Ville de Clermont-Fd a organisé cet hommage autour de deux temps forts.

**Le 18 mai**, l'amphithéâtre de l'ESPE a accueilli une conférence à deux voix sur ce grand humaniste, ardent militant de la Ligue de l'enseignement. Mme Pechet-Pottier (professeur honoraire d'histoire) et Monsieur J.M. Sautreau, président national USEP, ont, chacun dans leur domaine, présenté le parcours, l'action et l'engagement de Jean Zay.

**Le 28 mai**, au complexe sportif des Cézeaux, 150 enfants des 4 écoles Jean-Zay du département se sont rencontrés sur des jeux collectifs le matin et des activités découvertes (golf, athlétisme, gym, escrime et course d'orientation). La course d'orientation était couplée avec un petit questionnaire sur la vie de Jean Zay permettant de "valider" le travail de recherche effectué dans chacune des écoles et présenté sous la forme d'une petite exposition.

Cette journée qu'un certain nombre de personnalités ont honorée de leur présence* a été marquée par un temps plus solennel où un élève de chacune des écoles a lu une partie d'une lettre de Jean Zay écrite durant sa détention à la prison de Riom.

*** Les personnalités présentes :**
- M. Pinseau (UFOLEP 63)
- M. Cheminal (USEP 63)
- M. Faucheux (FAL 63)
- M. Berkany (Conseil Régional d'Auvergne)
- Mme Lombard (ESPE Clermont Auvergne)
- Mmes Audet et Dulac Rougerie (Ville de Clermont-Fd)
- Mmes Gomez et M. Albuisson (DDCS 63)
- M. Léotoing (Inspection académique)

## Commission "Vie fédérative" présidée par Jean-Pierre Pradier, vice-président de la FAL-63

# Réunions décentralisées

**Le principe des réunions par secteur géographique a été validé par le Conseil d'Administration de la FAL-63 pour rapprocher les instances dirigeantes avec les acteurs de terrain hors l'assemblée générale statutaire.**

Trois réunions ont été organisées : au siège de la FAL concernant les associations aux effectifs importants ; à Saint-Eloy-les-Mines concernant les associations du nouveau canton des Combrailles ; à Neschers, concernant les associations du Sud-63.

Alors que toutes les structures FAL avaient été convoquées, la déception des organisateurs est venue du faible taux de participation et surtout de nombre d'invitations restées sans réponse. Ceci pose le problème du rôle des correspondants d'associations : comment faire passer une information ? Internet, bien que peu onéreux, est-il une solution pertinente ?

Les associations présentes ont apprécié la présentation des services de la FAL et un dialogue s'est engagé avec les responsables : fonctionnement des assurances, organisation de manifestations avec des non-licenciés, communication, formations des bénévoles, réflexe de consommation des participants…

Il est apparu la nécessité d'organiser des formations à la demande des associations. Des formations, plus spécifiques et plus pointues doivent être mises en place, en particulier le choix d'un logiciel de gestion financière.

Pour la réunion des associations à gros effectifs (+ de 200), les préoccupations sont les mêmes en ajoutant les difficultés de gestion (notamment celle des salariés) et d'équilibre du budget.

Tous les participants ont été satisfaits du contenu des réunions, pensant que ce type d'actions est à reconduire car pour certains responsables associatifs, la FAL-63 est trop méconnue. Il faut donc trouver un moyen pour mobiliser un plus grand nombre de participants.

Responsables d'amicales laïques, adhérents des sections sportives et culturelles : LA FAL, c'est votre maison. Ses services sont à votre disposition. Sachez les solliciter !

# Festival de Dallet

**Les 6, 7 et 8 novembre 2015, la salle polyvalente de Dallet accueillera ses VIes rencontres de théâtre amateur durant lesquelles de nombreux comédiens dévoileront leur talent. Invitées par l'Amicale Laïque, plusieurs troupes de théâtre amateur interprèteront des pièces aussi diverses que variées. Trois jours de fête pour tous les amoureux de théâtre !**

***Contacts et renseignements : Amicale Laïque de Dallet : 10, rue Blaise-Pascal - 63111 Dallet - 04 73 83 92 21***
***Responsable de section : Marie-jo Quinart - mjquinart@gmail.com***

## UFOLEP Tennis de table / Arts martiaux

# Il y a eu du sport à l'arténium de Ceyrat !

**Les 23 et 24 mai derniers, l'Arténium de Ceyrat a accueilli les championnats nationaux UFOLEP de Tennis de Table ainsi que le rassemblement national des Arts Martiaux.**

Le comité départemental UFOLEP 63, organisateur de l'événement, tire un premier bilan très positif de ces finales. L'Arténium a vibré tout le week-end au rythme des rencontres de tennis de table, de karaté, de judo, d'aïkido ou bien encore de kourach.

Ce sont plus de 650 compétiteurs qui ont pu participer à ces rencontres nationales dans des conditions optimales, comme cela a été de nombreuses fois signalé par les participants eux-mêmes.

Les nombreuses délégations ont été charmées par le cadre de pratique agréable, entouré de verdure tout en restant proche de Clermont-Ferrand. Elles souhaiteraient pouvoir bénéficier plus régulièrement d'installations de ce type.

Les compétiteurs, les accompagnateurs et le public présents tout au long du week-end ont pu bénéficier dans une atmosphère conviviale de temps d'échanges, de stages et d'animations autour de la pratique sportive UFOLEP.

Côté résultats, à noter en tennis de table la victoire d'une Puydômoise en juniors et les belles 3e places de deux Puydômois en simple dans des catégories différentes.

Félicitations à tous les qualifiés auvergnats, l'assiduité aux entraînements paye toujours.

Le comité départemental UFOLEP 63 a une nouvelle fois eu l'occasion de mettre en valeur d'une part le caractère multisports de la fédération UFOLEP et d'autre part la qualité des installations qu'offre l'Arténium de Ceyrat mis à disposition par Clermont-Communauté. Que les 50 bénévoles qui ont répondu à l'appel du Comité Départemental et contribué au succès de cette manifestation soient ici remerciés.

***Retrouvez toutes les informations sur l'UFOLEP en vous rendant sur www.ufolep63@fal63.org***

## Amicale laïque La Glacière Jean-Butez - Clermont-Ferrand

# "Les Têtes de gondole" ont toujours de beaux rôles !

L'équipe d'*Auvergne Laïque* avait rencontré l'équipe dirigeante de l'AL il y a un peu plus de trois ans et un article sur l'association a paru dans le numéro 436 d'avril 2012. Il n'était pas possible alors de s'étendre sur chaque activité ; pourtant la section théâtrale de l'AL La Glacière "Les têtes de Gondoles" mérite vraiment un article à part.

Si les troupes "enfants" et "adolescents" ont toujours fonctionné, celle des adultes a connu des mises en sommeil ; recréée en 2004, la troupe est depuis quelques années animée par Claudine Cros, comédienne professionnelle.

Elle impose à ses acteurs amateurs un véritable travail de comédien : on s'entraîne, on travaille la voix et les mouvements au même titre que le texte. Claudine, metteur en scène, choisit une œuvre avec l'assentiment des membres du groupe ; la pièce doit avoir des qualités littéraires et permettre à tous les volontaires d'avoir un rôle à leur mesure. Puis ce sont les répétitions qui réunissent pendant deux heures chaque semaine l'ensemble de la troupe et cela dans une bonne entente et une franche camaraderie. *"C'est une nouvelle aventure qui commence chaque année"* affirme une comédienne ; *"le processus est presque plus important que le résultat final"* confesse une autre "actrice".

Pourtant il faut être prêt pour le mois de juin et la représentation qui réunit enfants, adolescents et adultes. Il faut aussi pouvoir participer aux festivals notamment celui de Lempdes. Le travail de toute une année doit être "rentabilisé" dans le bon sens du mot et la troupe tourne en "province" : Dallet, Courpière, Gerzat, Espirat….

"Les Têtes de gondoles" s'intéressent aussi à ce que produisent les autres groupes théâtraux, et ils les font venir dans leur salle rue Abbé-Prévost.

**Le bureau en 2015**

**Présidents : Michèle Coutarel, Daniel Manry, Carole Petrowski**

**Secrétaire : Marie-José Galerand**

**Trésorière : Béatrice Caudwell**

**Trésorière adjointe : Colette Buvat**

Tout n'est pas rose cependant dans le monde du théâtre amateur en général et dans celui de La Glacière en particulier : la salle et sa scène ne sont pas adaptées pour le confort du public, les hommes sont peu volontaires pour monter sur les planches et les tarifs et les règlements de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) n'aident pas vraiment au développement de cette activité.

Pourtant l'activité théâtrale et notamment celle qui se pratique avec "Les Têtes de Gondoles" est une formidable source de bien-être individuel et d'épanouissement collectif. La FAL et la Ligue de l'enseignement sont fiers de compter ce fleuron parmi leurs membres.

## Acte-Auvergne

# 15 bénévoles, 200 adhérents

**Le bureau en 2015**

**Président : Jean-Paul Radic**

**Vice-Présidentes : Christelle Forlay, Sandrine Louro**

**Trésorière : Catherine Mesnil**

**Trésoriers-Adjoints : Alain Roussel, Evelyne Senneret**

**Secrétaire : Jacques Fournet-Fayard**

**Secrétaire-Adjointe : Christiane L'Huillier**

L'association ACTE-Auvergne, dont le siège est au CHU Estaing à Clermont-Ferrand, n'est pas directement adhérente à la FAL-63. Ce sont les relations étroites qui la lient à l'USEP puy-dômoise, l'humanisme de sa mission et la qualité de sa démarche qui expliquent la volonté d'*Auvergne Laïque* de mettre en exergue son action.

ACTE Auvergne a été créée en 1985 pour venir en aide aux enfants en traitement contre le cancer et la leucémie au CHU de Clermont-Ferrand. Il s'agit, comme le précisent les statuts associatifs, d'améliorer les conditions de vie des enfants tant matériellement qu'humainement et d'apporter un soutien moral à leurs familles. Très concrètement, les parents rencontrés dans le petit local de l'association lors de notre visite ont confirmé l'importance de ce lieu de rencontre, de ce "petit café" qui permet de souffler et d'échanger quand l'accompagnement du petit malade, pourtant indispensable, devient très lourd à assumer pour la famille concernée.

Jacques-Fournet-Fayard, ancien président de l'association, en reste la cheville ouvrière ; c'est un homme d'expérience qui libère son temps de retraité pour le consacrer à sa mission. Parce que l'annonce de la maladie frappant un enfant en bas âge ou déjà ado et le bouleversement que cela entraîne au quotidien, il faut l'avoir vécu pour en mesurer l'ampleur. Le partage de ces tranches de vie est donc porteur d'espoir pour les parents et la famille toute entière. En plus des pauses-café, des moments y sont consacrés tels le repas des parents ou les rencontres "croque-monsieur". ACTE n'oublie pas les frères et sœurs dans le cadre d'un "groupe fratrie" Plus institutionnellement, ACTE finance des animations dans le service (interventions de musiciens, d'artistes plasticiens), apporte l'aide d'une sophrologue et organise des animations ou activités ponctuelles.

C'est là que l'USEP-63 est sollicitée : elle assure l'encadrement d'une sortie neige et une sortie estivale à dominante sportive. Sorties distractives (Toques Auvergne, cirque, Le PAL, bowling et laser-Game pour les ados, baptêmes de l'air), équipement en ordinateurs, consoles de jeu, jouets, aides financières aux familles en difficultés, information, suivi font le quotidien de l'association.

Terre de mission difficile que celle d'ACTE Auvergne : le service hospitalier enregistre en effet une cinquantaine de nouveaux cas par an ; les enfants et leurs familles sont généralement engagés pour un à deux ans de traitement. L'accueil de ces familles permet d'atténuer leur désarroi en complément de ce qui est fait dans le service.

ACTE assume financièrement son action grâce aux dons personnels, à l'aide financière des conseils départementaux du Puy-de-Dôme et du Cantal, aux actions caritatives (club Kiwani par exemple), aux initiatives associatives.

ACTE-Auvergne mérite bien qu'*Auvergne Laïque* salue son action.

***Contact : acte.auvergne@hotmail.fr***
***06 70 34 31 45***

## ÉCHOS

### Comité départemental UFOLEP / AL Châteaugay : succès de la journée multisports + 55 ans

*Plus de 200 personnes de plus de 55 ans se sont retrouvées à Châteaugay vendredi 5 juin pour une journée organisée à leur intention par le Comité départemental UFOLEP et l'Amicale laïque locale. Les participants pouvaient s'adonner à trois activités différentes sur la journée, parmi lesquelles randonnée pédestre, initiation à la marche nordique, au golf, au tir à l'arc, à la sarbacane, tennis de table, yoga, stretching, danse country, charleston et bien sûr pétanque. L'encadrement était assuré par des animateurs de l'UFOLEP souvent formés par la fédération.*

*Jacques Pinseau, président de l'UFOLEP 63, Jean-Claude Dauphant, organisateur de la journée, Guy Aucouturier, président de l'Amicale de Châteaugay, les ont tour à tour remerciés. Ils ont remercié également la municipalité pour la mise à disposition de salles et pour son aide logistique. Lors d'un moment convivial précédant le repas, René Darteyre, maire de Châteaugay, accompagné d'Annie Levet, première adjointe, s'est dit heureux d'accueillir cette manifestation et surpris par le nombre de participants, ce qui montre que "l'âge n'est pas une excuse pour ne pas participer" et a salué les bénévoles : "Sans vous,ces journées ne pourraient pas avoir lieu".*

*Une journée conviviale sous une température caniculaire qui n'a pas entamé l'enthousiasme et l'énergie des participants !*

**N'OUBLIEZ PAS : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS**
**(15 lignes maximum) *avant le 3 SEPTEMBRE 2015***

## Les bureaux de la FAL restent ouverts tout l'été sauf :

- **le service affiliations : fermé du 1er août au 16 août**
- **les bureaux de l'UFOLEP : fermés du 18 juillet au 16 août**
- **le bureau de l'USEP : fermé du 14 juillet au 16 août.**

# Le SERVICE CI
# avec les nosta

La mise en œuvre du service civique n'a pas donné les résultats escomptés. Il faut pourtant continuer à croire à ce projet qui souhaite mobiliser la jeunesse autour des valeurs de la République, au service concret de ses institutions dont l'école et la vie associative, dans le but de poursuivre et de fortifier une véritable éducation civique sur le terrain, de plain-pied avec le monde et les hommes.

Des images un peu tristes n'ont pas contribué à la renommée du dispositif : des jeunes gens (certes dévoués) classant des dossiers dans un bureau, travaillant seuls devant un ordinateur, autant d'exemples qui auraient réduit le service civique à une occupation subalterne, destinée à occuper l'oisiveté de l'adolescence (en particulier de l'adolescence sans travail).

Il faut donc encourager ce deuxième souffle que veut insuffler la Ligue de l'enseignement et prendre au sérieux les objectifs énoncés. Si la définition des missions attachées au service demeure prioritaire, il importe aussi de prévoir des dispositifs d'accompagnement et de formation des jeunes "engagés" afin de donner non seulement des tâches précises, mais aussi du sens et de l'attrait à leur fonction. On n'hésitait pas à parler de mission dans le vocabulaire militaire, le terme s'applique tout autant à un engagement civique efficace.

Toutefois, les véritables obstacles qui ont compromis la bonne mise en œuvre du service civique, ce ne sont peut-être pas les contraintes financières, ni les défauts d'organisation. Cette notion nouvelle, le service qui s'y rattache, n'ont pas réussi à supplanter dans les mentalités les nostalgies de caserne. C'est au nom d'une fraternisation sociale qu'on déplore la fin du service militaire. C'est au nom de valeurs pacifistes que les adversaires du même service se félicitent de sa suppression.

Or, la fraternisation supposée n'a jamais réussi à rétablir une fraternité sociale durable, et les motifs qui ont présidé à la suppression du service militaire relèvent de strictes contraintes économiques qui n'ont rien à voir avec l'éthique.

On peut douter aussi de la valeur éducative d'un tel service où l'objectif principal résidait dans le maniement des armes (et leur nettoyage minutieux pour occuper les week-ends sans permissions).

Le service civique tel qu'il est proposé par la Ligue n'aurait rien à envier à l'épreuve militaire et à ses simulacres de guerre. Il constituerait un véritable rite républicain de passage entre l'adolescence et l'âge adulte, le monde de l'école (qu'il peut enrichir) et le monde du travail (auquel il peut préparer) ; il constituerait donc une structure de formation à la responsabilité, sans pour autant que cette initiation soit assortie de rites archaïques ni de brimades ; autrement dit, une institution dont l'intitulé même en exprime les valeurs et qui ne peut souffrir une organisation ni une gestion approximatives ; une institution enfin où se réalise une œuvre véritablement collective au service de la jeunesse, au bénéfice de la communauté sociale.

## Nicolas
### 21 ans

*J'ai découvert l'existence des SCV au lycée Camille Claudel où Adrien Chalmin était venu animer une séance de sensibilisation aux handicaps. Moi-même porteur d'un handicap moteur, le bac en poche et sans idée quant à ma future orientation, je me suis laissé convaincre de participer aux activités de l'association Handi School en tant que SCV. Mes missions ? Intervenir avec des préoccupations différentes dans les établissements scolaires (sensibilisation), les entreprises (management) et les prisons (réinsertion) et contribuer à l'administration de Handi School.*

*Aux termes de mes neuf mois d'engagement et plusieurs journées de formation dispensées par la FAL, Adrien m'a proposé un poste de trois ans (contrat d'avenir) ; poste que j'occupe actuellement. Mon souhait : que mon travail permette le développement des activités de l'association et ainsi la création d'un poste en CDI. Je souhaiterais rester dans ce milieu qui allie sport (rugby-fauteuil) et échanges avec des milieux variés. D'ailleurs je conseille à mes copains d'utiliser le tremplin offert par ce dispositif pour découvrir leur vraie vocation.*

## Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement associatif et secrétaire générale adjointe de la Ligue de l'enseignement

*Un seul dispositif, aussi ambitieux soit-il, ne peut bien sûr répondre aux maux d'une jeunesse qui n'a plus confiance dans les institutions qui la dirigent et dans une société qui n'est pas capable de lui offrir des emplois. Je suis en revanche persuadée qu'une société qui s'engage est une société qui va mieux et que le service civique peut en devenir un point de passage obligé. Servir l'intérêt général, goûter au collectif, exercer et valoriser sa citoyenneté dans le respect des autres sont autant de remparts contre l'intolérance. Le service civique peut, en ce sens, être un outil d'intégration dans l'espace public, d'ouverture à des enjeux de société et de renouvellement des valeurs républicaines. Les associations, qui accueillent plus de 80 % des jeunes en service civique, ont donc une grande responsabilité vis-à-vis des jeunes et de la société toute entière.*

# VIQUE : en finir lgies de caserne

## Mohamed El Ferouah

### 23 ans, en SCV de septembre 2014 à juin 2015

*C'est par internet que j'ai pour la première fois entendu parler des SCV mais c'est grâce à un copain, lui-même ancien service civique, que je me suis orienté vers la FAL pour vraiment connaître le dispositif. Et comme une mission était proposée par l'Amicale laïque Jules-Verne, je me suis porté candidat ; le président Patrick Féral m'a accepté. La mission consistait essentiellement à gérer les questions relationnelles entre l'association, l'école, les parents et les enfants. Attaché personnellement à l'ALJV et déçu par la disparition de sa section Basket, j'ai tenté de sensibiliser les parents et les habitants des Vergnes à son intérêt pour la vitalité de l'école et pour les jeunes du quartier. Ma participation à l'encadrement de groupes d'enfants m'a conforté dans l'idée que mon avenir se situait dans le milieu de l'enfance. C'est pourquoi je me suis inscrit pour l'an prochain à l'ISTRA afin de suivre une formation d'auxiliaire de vie scolaire.*
*Pendant la durée de ma mission, les rendez-vous réguliers avec Amandine m'ont rassuré et permis de ne pas me sentir seul face à l'avenir ; les formations proposées localement ou au Bessat (Loire) ont favorisé les échanges entre jeunes et ouvert mon esprit à d'intéressants sujets de société. Et puis j'ai entrepris tout seul une formation BAFA pour travailler l'été prochain, ce que je n'aurais pas osé avant... Finalement cette année fut pour moi une bonne expérience qui me permet aujourd'hui d'envisager l'avenir plus sereinement !*

## Mobilisation pour un deuxième souffle

Dans une circulaire adressée en mars dernier aux responsables des fédérations départementales, Jean-Marc Roirant, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement, dresse d'abord un état des lieux contrasté du dispositif service civique.
*"Le service civique vient de fêter son 5e anniversaire. Depuis le vote en 2010 de la loi créant le Contrat d'engagement de service civique, près de 78 000 jeunes ont pu vivre cette expérience, dont 9 100 (soit près de 12 %) au sein du réseau de la Ligue de l'enseignement. Notre mouvement constitue ainsi le premier organisme d'accueil agréé au plan national. Depuis deux ans, le contexte budgétaire contraint dans lequel a évolué le service civique n'a pas permis de satisfaire toutes les demandes des jeunes, comme celles des fédérations et de nos associations".*
Il constate ensuite que les événements tragiques du mois de janvier ont changé la donne : *"Le Président de la République a confirmé son intention de mettre en œuvre, dès le 1er juin 2015, un Service civique universel permettant à chaque jeune qui le souhaite de s'engager au service de l'intérêt général. Les moyens alloués au service civique seront considérablement développés et le nombre de postes multiplié par deux cette année, pour atteindre l'objectif de 170 000 jeunes engagés fin 2016".*
Pour la Ligue de l'enseignement, c'est l'occasion d'amplifier la mobilisation avec deux objectifs prioritaires en se donnant des règles d'accessibilité et de mixité sociale plus ambitieuses :
- le développement quantitatif qui permettra à chaque fédération de répondre plus efficacement aux besoins locaux notamment à des projets nouveaux (lutte contre le décrochage scolaire ou contrats de ville par exemple) ;
- l'amélioration de la qualité de notre accompagnement auprès des associations (par exemple, aider à la définition de projets d'accueil), des jeunes volontaires (leur assurer une formation civique et citoyenne et un accompagnement à leur projet d'avenir de qualité, les inscrire dans les temps forts et la vie de nos fédérations).

Pour atteindre ces objectifs, chaque fédération départementale devra se doter de moyens à hauteur des ambitions affichées, à savoir :
- une véritable équipe de pilotage capable de mobiliser l'ensemble de ses acteurs (salariés et bénévoles) ;
- des ressources humaines suffisantes pour rencontrer les associations, travailler les missions, accompagner les volontaires et surtout développer des partenariats source de nouveaux financements, d'opportunités de missions et de diversification des profils.

*"Les événements qui ont touché la France au mois de janvier ont entraîné une onde de choc dans notre pays et ont replacé la citoyenneté et l'engagement de et pour la jeunesse au centre des attentes des Français"* a récemment déclaré François Chérèque, président de l'agence du Service civique.

### Citoyenneté, engagement, jeunesse...

Ces termes désignent les valeurs qui fondent depuis toujours l'action de la Ligue de l'enseignement ; elles demeurent aussi au cœur des objectifs du service civique qui doit contribuer plus activement encore à cette mobilisation collective autour du droit pour tous à un service civique volontaire. Ainsi peut-on espérer apporter une réponse au profond malaise de la jeunesse, engager un pari sur un avenir meilleur et développer un engagement civique qui dépasse le seul temps institutionnel du service.

## LE SERVICE CIVIQUE, EN BREF

### La mise à disposition de volontaires, un service de la Fédération à ses associations affiliées

Pour accueillir un volontaire en service civique, une association doit obtenir un agrément auprès de l'Agence Nationale du Service Civique. Grâce à l'agrément national de la Ligue de l'enseignement, toute association affiliée à la Fédération souhaitant accueillir un (ou plusieurs) volontaire(s) est dispensée des démarches auprès des instances d'État (DDCS, DRJS, ANSC), la procédure est simplifiée et la Fédération prend en charge toute la partie administrative.
La Fédération accompagne l'association et le volontaire tout au long du processus afin que la mission se passe au mieux : définition du projet, rédaction des contrats, accompagnement du projet d'avenir du jeune, aide au tutorat, formation civique...

### Une vision exigeante du service civique

Le service civique a été pensé pour permettre aux jeunes de donner un peu de leur temps à la société, découvrir la citoyenneté et le monde associatif, acquérir des connaissances et des compétences qui pourront être réinvesties dans leur parcours professionnel. Pour l'association, c'est l'occasion d'apporter un regard nouveau sur ses projets et de s'investir dans de nouvelles actions qui ne peuvent êtes faites faute de temps et de bénévoles. Si toutes les conditions sont réunies, cette expérience peut être enrichissante pour tous les acteurs du projet.
Depuis sa création en 2010, le service civique a été de nombreuses fois décrié, notamment par crainte du dévoiement de cet outil de citoyenneté pour l'amener dans la voie du sous-emploi.
La Fédération s'est positionnée dès le départ avec l'ambition de faire un service civique de qualité, qui satisfasse aussi bien les jeunes que les structures d'accueil. Pour que chacun y trouve son compte, les missions sont élaborées puis validées par un comité d'élus du conseil d'administration ; un suivi régulier est ensuite assuré par le service CEJ, aussi bien auprès du jeune qu'avec l'association.

### La formation civique

Au cours de sa mission, le volontaire doit participer à deux voire trois journées de formation civique. L'ambition est de former des citoyens actifs, qui ont une bonne connaissance de la société dans laquelle ils évoluent et une vraie réflexion sur les valeurs de la République et les grands débats publics. Cette formation doit s'attacher à mettre en perspective l'engagement et l'expérience personnelle de chaque volontaire pour lui permettre d'être outillé pour s'engager dans la vie publique.
L'Agence Nationale du Service Civique a élaboré un référentiel proposant un ensemble de thèmes pouvant être abordés (les valeurs de la République, le fonctionnement de la cité, les grandes questions de société...). Au-delà des contenus, la formation est aussi un temps fort qui permet de regrouper des jeunes d'horizons différents ; elle contribue à la cohésion entre volontaires et à la mixité sociale.
La Ligue de l'enseignement, en tant que mouvement d'éducation populaire, met un point d'honneur à proposer à tous ses volontaires une formation riche en contenus et en temps interactifs. Cette année, une mutualisation avec la fédération de la Loire nous a permis de proposer une formation en internat à nos volontaires. Nous avons été accueillis pendant deux jours au Bessat où une trentaine de volontaires a pu échanger sur l'égalité homme-femme, les discriminations, la citoyenneté. Ils ont également pu apprendre à gérer leur identité numérique et à réaliser un CV. Différents ateliers ont été imaginés afin de permettre aux jeunes d'être vraiment acteurs de leur formation et c'est avec enthousiasme qu'ils se sont prêtés au jeu et ont notamment réalisé des affiches pour une campagne d'incitation à la citoyenneté en direction des jeunes.

### Le développement du dispositif à l'échelle nationale

Depuis plusieurs années, le développement du service civique était contraint par de lourdes restrictions budgétaires. L'avenir du dispositif semblait incertain dans un contexte économique tendu. La question de la citoyenneté est pourtant restée centrale dans le débat politique et la volonté du gouvernement de soutenir les actions en direction des jeunes s'est réaffirmée.
Lors de sa cérémonie des vœux aux corps constitués, le 20 janvier dernier, le Président de la République a réitéré son souhait que le service civique soit plus facilement accessible, et confié aux Présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale la mission de lui faire des propositions pour favoriser toutes les formes d'engagement.
Plusieurs pistes ont été envisagées, émanant de tous les bords politiques : pour une montée en charge et un développement du service civique, pour un service civique rendu "obligatoire" voire pour son remplacement par une nouvelle forme de service national obligatoire.
La Ligue de l'enseignement se félicite que l'option retenue soit la mise en œuvre du "Service civique universel pour tous les jeunes". C'est-à-dire la capacité de répondre aux demandes de tous les jeunes qui souhaitent s'engager et la mobilisation de tous les organismes d'accueil pour leur répondre, sans toutefois le rendre obligatoire et systématique.
La mise en œuvre à partir du 1er juin 2015 prévoit la création de 57 000 nouvelles missions (soit 37 000 de plus que l'an dernier). Le budget du programme "Service civique" a été considérablement augmenté, permettant l'accueil des volontaires sans modifier les conditions actuelles (durée de la mission, durée hebdo, indemnité...).

## ICI & LÀ

### ● Mauvais signe

Hervé Mariton, député UMP de la Drôme, approuve la réforme du collège proposée par le gouvernement ; un hebdomadaire bien connu se fait l'écho des arguments du député. D'abord, il préconise de ne pas se *"mettre bêtement dans la roue des syndicats de professeurs qui contestent cet aspect de la réforme par pur corporatisme"*. On reconnaît les sempiternelles préventions de la droite à l'égard des enseignants. C'est dans le domaine de l'autonomie des chefs d'établissement que Mariton encourage les nouvelles mesures, préconisant de *"mettre en place les moyens indispensables pour que cette autonomie puisse s'exercer concrètement"*. Mais il va beaucoup plus loin que la réforme envisagée, exigeant pour ces mêmes chefs d'établissement *"la liberté de recruter les enseignants de leur choix, de fixer en partie les contenus des programmes, d'instaurer l'annualisation du temps de travail des professeurs, et surtout leur évaluation"*. Qu'en bons termes de droite, ces choses-là sont dites : autrement dit, Mariton ne propose rien d'autre que la privatisation affichée du collège public : on est loin de l'école démocratique de Jules Ferry ; et le gouvernement devrait s'interroger sur le sens d'une réforme dans laquelle la droite s'engouffre aussi allègrement.

### ● Les bonnes affaires

On sait bien que l'éthique et l'économie ne sont pas forcément compatibles ; on ne cesse de seriner les sacrifices auxquels doivent consentir les citoyens, les travailleurs et les consommateurs (un être humain pouvant parfaitement cumuler les trois statuts) en raison de la crise. C'est pourquoi les Français ont été invités à se réjouir de la vente des Rafales réalisée par le gouvernement français, opération dont l'économie française va largement bénéficier ; en effet, pour les 24 premiers appareils fermement commandés par le Qatar, la facture d'armement dépasse allègrement le milliard d'euros ; il s'agirait du "plus gros contrat export de tous les temps" qui va favoriser également la relance de certains secteurs industriels.
Tant d'euphorie ne doit pas nous faire oublier que Dassault reste l'un des plus gros bénéficiaires de ce marché.
Le Rafale passe pour l'avion de combat le plus sophistiqué et le plus puissant de la planète. Depuis 2007, il a été déployé en Afghanistan, en Libye, au Mali, en Centrafrique, et en Irak. Il est donc, et de loin, l'avion de chasse européen le plus utilisé en opérations.
Qu'on le veuille ou non, ce marché juteux repose sur une équation particulièrement insupportable où les bénéfices dont on se réjouit tiennent à l'efficacité terrible d'une machine de guerre et à la réussite des massacres et destructions dont on lui confie la mission.
Il semble que l'éthique soit, dans cette affaire, complètement muselée par l'euphorie économique ; c'est tout juste si l'on se croit autorisé à ne pas la partager.

### ● Plus loin que le droit du sang !

"Réinstaurer le droit du sang " suggère un député français... Sachant que le droit du sol existe en France depuis 1515 et a été confirmé en 1791 : *"Sont Français les fils d'étrangers nés en France et qui vivent dans le royaume"*.
La suggestion du député en question semble insuffisante par rapport à une visée plus importante d'une "francisation" tous azimuts. Pourquoi ne pas revenir à la légitimation des patronymes de souche étymologiquement française comme : Dupons, Durant, Martin, Du bois, Thomas... et répudions les patronymes à consonance étrangère, tels que, par exemple : Sotie, Estrosi, Morano, Luca, Balkany, Sarkozy et autres comme Zemmour, et Finkielkraut... les farouches partisans d'un nationalisme effréné peuvent toujours être tournés en dérision.

# Avec les DDEN

**Motion proposée et votée à l'unanimité à l'assemblée générale des DDEN du 30 mai 2015**

## Remise en cause de la Loi de 1905 : les dangers pour la laïcité

Réunie en assemblée générale le 30 mai 2015 aux Martres-de-Veyre, l'Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale du Puy-de-Dôme réaffirme que :

**La loi du 9 décembre 1905, par sa clarté, sa simplicité et son universalité, demeure d'une vivante actualité, 110 ans après sa promulgation.**

**Article 1 :** "La République assure la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes"

**Article 2 :** "La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier 1906, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes."

### Sa remise en cause constitue un recul historique à l'émancipation de tous et à un vivre ensemble libre et apaisé. Pourquoi ?

Parce que **la laïcité, ainsi déterminée** par ces deux articles et inscrite au préambule de la Constitution, est définie **non comme une opinion** ou une valeur variable et adaptable au gré des hommes et des pouvoirs mais **comme un principe essentiel de la République** qui apporte une garantie indispensable au triptyque républicain de liberté, d'égalité et de fraternité de tous les citoyens.

Elle affirme en effet la **liberté absolue de conscience** – chacun est libre de croire, de croire au dieu de son choix, ou de ne croire en aucun dieu – et la liberté des cultes et leur égalité de traitement. Ces deux libertés sont rendues possibles par l'affirmation de la neutralité de l'État par rapport à tous les cultes qu'il ne reconnaît ni ne subventionne et la séparation des espaces privés, publics et civils.

**Cette loi qui affirme ainsi l'égalité des droits entre tous les citoyens, sans différence de sexe ou de religion, manifeste le caractère humaniste et universaliste de la puissance publique** : la République ne privilégie aucune conviction mais offre le cadre juridique et politique qui assure à tous les hommes la liberté de conscience et la jouissance des services d'une sphère publique uniquement soucieuse de l'intérêt général.

**De même, la laïcité de l'école publique** est ce qui en garantit l'intérêt général. Elle est ouverte à tous ; elle est garante de l'égalité sur tout le territoire, d'une éducation qui ne vise que l'émancipation de tous les enfants et leur préparation à une vie commune libre et apaisée.

L'union des DDEN constate que, accaparée, récupérée et dénaturée par divers clans politiques, la laïcité perd son sens. Les diatribes à son encontre détournent l'attention des vrais problèmes – l'échec scolaire, l'inégalité des chances, la ghettoïsation de certains établissements, le sentiment d'injustice et d'abandon chez les jeunes des quartiers déshérités – et favorise l'exacerbation des communautarismes.

### L'Assemblée Générale appelle la Fédération Nationale des DDEN et toutes ses Unions Départementales à défendre et promouvoir la laïcité et la loi de 1905 qui la détermine :

- En alertant toutes les organisations politiques syndicales et associatives afin qu'elles assurent la compréhension par tous de la laïcité comme principe constitutionnel, sa promotion et son application ;
- En saisissant les parlementaires afin qu'ils mesurent les conséquences de toute modification ou d'abrogation de la loi ou de l'un de ses articles;
- En recommandant l'incorporation dans la Constitution des deux premiers articles de la loi du 9 décembre 1905 ;
- En continuant avec détermination à exiger l'abrogation de la loi Debré et de toutes les lois anti-laïques ;
- En demandant l'inscription dans le contenu des programmes de l'enseignement pendant la période de scolarité obligatoire de l'apprentissage des règles de vie en société nationales et internationales adoptées par la France ;
- En relançant une large campagne de soutien à ce premier principe de la République par une pétition nationale, des manifestations diverses et multiples ;
- En plaidant, dans tous les conseils d'écoles et toutes autres structures liées à la sphère éducative, les missions et principes de l'école laïque, école de la réussite pour tous.

**Toutes tentatives de modification ou d'abrogation de la loi du 9 décembre 1905 porteraient atteinte à l'essence même des principes démocratiques et sociaux de la République.**

FEDERATION NATIONALE OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

## ÉCRIVAINS EN HERBE *avec l'OCCE*

# Pourquoi le vent existe ?

Il était une fois des vacanciers qui venaient dans la montagne mais l'une des vacancières tomba malade. La plante pour la soigner était au sommet de la montagne qui n'était pas facile à atteindre. Ils l'ont d'abord escaladée puis ils ont skié mais à force de skier, ils étaient très fatigués, épuisés. En même temps, ils pensaient à leur amie qu'ils voulaient sauver.

Au moment où ils ne pouvaient plus avancer, un magicien apparut car il avait pitié d'eux.
Pour les aider, il souffla très très fort dans leur dos et depuis ce jour, ce souffle a donné du vent.

***Classe coopérative scolaire OCCE - "Étamine"***

## Grille n° 85

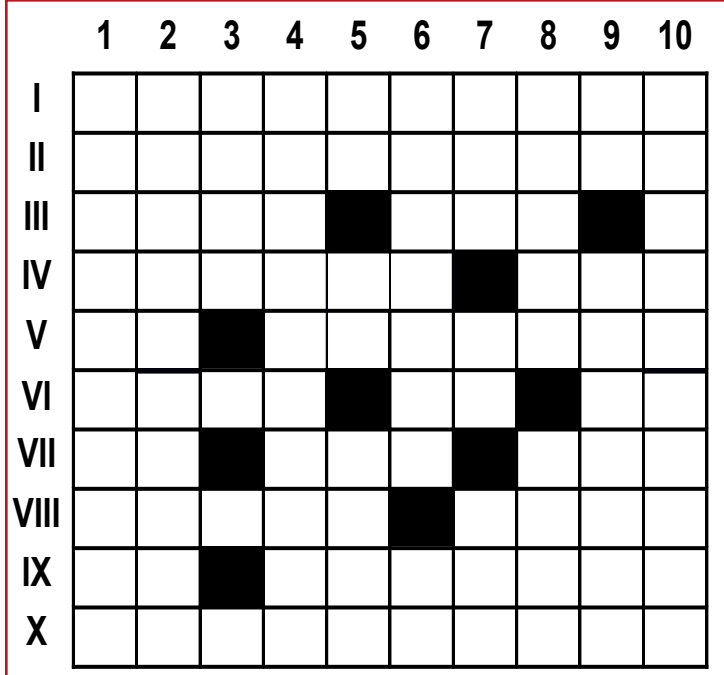

**HORIZONTALEMENT**

I. Comme la campagne préférée de Jean Ferrat.
II. Plus général que "cubique" ou "parallélépipédique".
III. Fait exprès pour inspirer le dégoût. - Brame.
IV. Fit perdre son calme. – Résine fétide.
V. Engendré. – Donc orales.
VI. Meurtri. – Existes. – Saint honoré à Clermont-Ferrand (phonétiquement).
VII. C'est lui le sujet... – Ici, ce sont eux... - Fantaisie, parfois.
VIII. Privé de sa fourrure. – Pied-de-veau.
IX. Au deuxième degré. – Des frères qui méritaient bien leur nom.
X. Attentes souvent déçues.

**VERTICALEMENT**

1. Un titre pour une ministre des finances ?
2. Fiancée d'Auvergne (mot composé).
3. Monts d'Auvergne.
4. Qui n'en croit pas ses yeux !
5. Opposé phonétique de VL, s'ils sont renversés ! – Souvent sous-titrée (sigle). – A eux ou à elles.
6. Sacrés champions à Rome. – Le début d'une manigance.
7. Sacrée championne au Capitole, à Rome. – Sacré champion – Premier en France.
8. Un objectif difficile à atteindre. – Hellène.
9. Un sigle devant un prince. – Avec un trou pour les curieux.
10. Pas d'autres et sans aide extérieure (mot composé féminin).

*Solution au prochain numéro*

### Solutions mots croisés n° 84

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | D | I | M | E | N | S | I | O | N | S |
| II | I | N | E | X | I | S | T | A | I | T |
| III | D | A | ■ | C | E | ■ | E | S | C | ■ |
| IV | A | P | P | E | T | E | R | I | E | Z |
| V | C | E | R | N | ■ | N | E | E | ■ | A |
| VI | T | R | I | T | I | E | ■ | N | O | M |
| VII | I | C | A | R | I | E | N | ■ | C | B |
| IVIII | S | U | ■ | A | ■ | ■ | O | G | R | E |
| IX | M | E | U | G | L | E | R | I | E | Z |
| X | E | S | S | E | U | L | A | S | S | E |

# *Lysistrata* femme de paix

Proféré contre l'ordre moral établi par les jeunes enragés de mai 1968, le slogan "Faites l'amour et pas la guerre" scandalisait particulièrement les bourgeois ; les révolutionnaires ignoraient alors qu'ils étaient les dignes descendants de Lysistrata, héroïne grecque imaginée par Aristophane dans la pièce du même nom où elle milite furieusement pour l'alternance affichée par le slogan. Ce qui donne une pièce d'une immense modernité, tant dans le propos que dans l'esthétique théâtrale ; ce qui donne aussi une pièce d'une irrévérence, d'une insolence et d'une obscénité inouïes qui l'apparentent à l'œuvre de Rabelais.
*Lysistrata* ne pouvait que séduire l'ATR qui s'est surpassé dans la réalisation de la pièce : il y déploie toute son intelligence théâtrale, en particulier dans la mise en scène de l'irrévérence et de la subversion. Le spectacle remporte l'enthousiasme et la joie des spectateurs gagnés à la cause de l'héroïne, à la réussite du spectacle et au talent des comédiens.
Comme toujours le public est un peu pris au dépourvu – un peu berné – par un accordéoniste qui, au lever du rideau, joue doucement "Plaisir d'amour" dans la pénombre. Et c'est bien de l'amour que se réclame l'ardente Lysistrata, c"est bien au nom de l'amour qu'elle décoche ses diatribes contre les misérables guerriers aux lauriers passablement défraîchis. La pièce d'Aristophane se fait d'ailleurs l'écho d'une situation historique désastreuse pour la Grèce qui vient d'essuyer de terribles déboires militaires.
Ralliant autour d'elles les femmes grecques qui n'en peuvent plus de se morfondre dans les foyers désertés par les hommes, Lysistrata entraîne ses compagnes dans un étrange marché ; elles refuseront aux soudards le don de leur corps, elles se soustrairont aux commerces des caresses, elles en finiront avec le repos du guerrier tant que la paix ne sera pas rétablie.
Ces amazones grecques remporteront finalement la seule victoire célébrée par la pièce : affamés de désirs, les soldats consentent à déposer les armes de la guerre pour ne plus user que des armes du plaisir.
La troupe de l'ATR s'en donne donc à cœur joie et ne recule devant aucune audace, ni celle de la crudité du vocabulaire, ni celle des situations érotiques ; on dresse à même la scène une couche où une femme se dérobe malicieusement au désir fou de son mari. On se joue de tous les symboles phalliques, dans l'esprit même de l'auteur qui tourne en dérision le culte du phallus en vigueur (si l'on peut dire) dans la Grèce antique, et les objets les plus anodins contribuent à la grivoiserie des propos et des intrigues.
L'espace du théâtre tout entier est gagné par le rythme proprement endiablé de la pièce, l'allégresse des comédiens qui abolissent la frontière entre la scène et le public; et quand on a beaucoup ferraillé avec les mots et les saillies, on chante et on danse au nez et aux fusils des malheureux soldats, visiblement encombrés d'une virilité désormais dérisoire, exhibée – érigée – en pure perte.
Il faut enfin célébrer la performance essentielle de l'ATR et qui, en dépit d'un spectacle débridé, demeure invisible, à savoir le travail théâtral. La troupe affiche un goût évident pour instaurer sur la scène un "formidable bordel", selon le titre même d'une œuvre de Ionesco récemment représentée. Mais derrière l'apparent désordre, derrière le rythme effréné des poursuites, des pugilats, l'apparente improvisation des danses, on devine un travail acharné et d'une minutieuse application qui instaure l'harmonie des gestes, la précision des dialogues, la vivacité des répliques  et qui réussit à donner vie aux objets : on voit des chaises déambuler en même temps que les comédiens. Les costumes ne sacrifient pas au peplum : ni tunique, ni manteaux à l'antique, mais un uniforme neutre pour les soldats et des drapés dégradés de couleurs chatoyantes qui confèrent aux femmes l'éclat de leur gloire.
Comme toujours le décor est à la fois efficace et succinct : une grille délimite la scène, grille des prisons, grillages qui séparent les hommes, auxquels les femmes accrochent des parapluies de couleur : c'est beau comme le générique d'un film de Jacques Demy. Une porte bien visible s'ouvre et se ferme aux yeux du public : c'est la porte des coulisses, mais c'est aussi la porte de la chambre désormais interdite, c'est aussi la limite de l'antagonisme tragique entre la guerre et la paix : la mécanique du théâtre rend tangibles les symboles et les significations.
Cependant Le comique de la pièce ne cède à aucun compromis ; la mélancolie ne surgit pas quand tombe le rideau, et les larmes ne succèdent pas au rire. On pourrait croire alors que *"Lysistrata"* est une œuvre frivole. C'est pourtant une véritable entreprise de réhabilitation qui célèbre le vrai pouvoir des femmes. En faisant revivre la virulente Lysistrata, l'ATR contribue peut-être à rétablir, sur le seul mode d'une farce totale (à tous les sens du mot), un peu d'équité sociale dont les femmes ne seraient plus exclues, proposant aussi une autre conception de la virilité. Et c'est ainsi que le théâtre fait tomber les masques de l'histoire, dénonce les idéologies frelatées, et qu'il demeure à la fois dérisoire et profond.
Et qu'il faut applaudir l'ATR !

***Alain Bandiéra, spectateur.***

# Recueillements studieux à Riom

*Trois femmes puissantes* aurait pu être le thème de la soirée organisée le **jeudi 9 avri**l au lycée Virlogeux de Riom à l'initiative de Françoise Fernandez, présidente des Amis des Musées de Riom et du collectif constitué par l'Amicale Laïque, les Amis du Vieux Riom et l'Atelier Théâtral Riomois. Mais il s'agissait plutôt ici de célébrer ces héroïnes qui honorent notre mémoire collective.
Devant près de 200 spectateurs attentifs et passionnés furent racontées et illustrées l'histoire de ces femmes et de ces hommes qui honorent la ville de Riom et l'Auvergne en général : Marinette Menut, Claude Virlogeux, Germaine Tillion et d'autres encore…
D'anciennes professeures d'histoire du lycée, Mesdames Beatrix de Rochegonde et Claudine Lauby, elle-même cofondatrice de l'association Germaine Tillon, mais aussi Christian Robert auteur de "Histoires d'Auvergnats" ont pris tour à tour la parole. Des témoignages à la fois instructifs et émouvants rythmés par des lectures faites par les élèves des classes théâtre du lycée. Avec beaucoup de fraîcheur et de sensibilité, ces jeunes gens ont transmis au public les mots de ces martyres qui comme tant d'autres à jamais inconnus ont choisi délibérément de quitter la vie par le haut… selon les mots de Pierre Mendès-France. Et l'émotion naissait de cette rencontre entre les générations, entre ces jeunes et ces moins jeunes unis dans le même souvenir.
La soirée s'acheva par une dernière citation de Germaine Tillion : *"J'ai de l'ambition pour l'humanité : je voudrais qu'elle survive, qu'elle ne s'extermine pas elle-même, et je crois aussi qu'il y a quelques bons côtés chez les êtres humains et que ces bons côtés peuvent être dominants"* (La Traversée du mal).
Il faut prendre l'augure que cette prophétie se réalise.
Le **samedi 23 mai** c'est un autre recueillement qui a été proposé par le même collectif d'associations dans la cour de l'Hôtel de Ville de Riom. Le public est venu nombreux là aussi, – plus de 100 personnes – pour écouter des lectures de textes évoquant les horreurs vécues par les rescapés de l'enfer des camps, lectures ponctuées avec justesse par la chorale des Gaperons rouges qui s'était jointe au collectif. Ainsi furent à nouveau évoquées quelques grandes figures locales et nationales : Jean Zay, Germaine Tillion, Geneviève De Gaulle-Anthonioz, Claude Virlogeux, Marinette Menut, Marianne Cohn, Charlotte Delbo, unis par le même idéal de résistance et de liberté. Pour conclure, on a pu écouter la magnifique et émouvante interprétation de la chanson de Barbara *"Göttingen"* par un jeune étudiant d'origine américaine et chinoise et certains spectateurs dirent avoir eu les larmes aux yeux.
Et l'après-midi se poursuivait par une déambulation dans les rues sur les lieux mémoriels sous la conduite de la conférencière de Riom Pays d'art et d'histoire."*Les rues se souviennent*" elles aussi de cette période sombre de notre histoire nationale dont on célèbre aujourd'hui le 70e anniversaire.

## Rencontres fédératives danse

# De fil en chemin 2015

La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme compte parmi ses 35 000 adhérents un grand nombre de danseurs amateurs qu'elle soutient et accompagne dans leur pratique tout au long de l'année. Cet accompagnement ne serait pas complet sans un temps de valorisation publique.
C'est donc dans ce contexte que se sont déroulées les Rencontres de danse "De fil en chemin", le 16 mai dernier à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand avec deux sessions différentes, à 17h et 20h30.
L'occasion pour les associations et sections de danse affiliées de présenter leurs différents travaux chorégraphiques, de profiter de conditions techniques optimales et de rencontrer d'autres groupes de danseurs, tout autant passionnés. Les propositions, toujours variées, concernent presque tous les styles de danse, de la danse hip-hop au modern'jazz sans oublier la danse contemporaine.
Organisées en partenariat avec le comité départemental UFOLEP, ces rencontres ont permis d'apprécier toute la vitalité et l'originalité des chorégraphies créées au sein d'associations, toujours motivées, dynamiques et volontaires pour montrer le fruit de leurs travaux. Petits et grands, débutants, initiés et confirmés, plus d'une vingtaine d'associations et 150 danseurs du département se sont partagé l'affiche pour présenter 10 à 15 chorégraphies, différentes sur les 2 temps.
Parmi les nouveautés cette année, le

ragga-jam de Vertaizon, la participation de nouveaux professeurs et de deux nouvelles associations qui ont participé à cette édition : l'Espace Couriat de Riom avec pas moins de 30 danseurs sur scène et la section danse du FJEP de Saint-Beauzire. Bienvenue à eux !
Cette édition fut l'occasion de montrer une autre approche de la danse avec un film de Clotilde Amprimoz (association ChoréACtif), "S-TRAVEL" une réalisation à partir d'images glanées au détour de ses voyages et de la pièce chorégraphique de la compagnie Komusin.
La manifestation s'est également ouverte par la présentation du stage "Du dance-floor au plateau de danse" animée par la danseuse Mélisa Noël de la Cie SOON et organisé par la Ligue du Puy-de-Dôme en avril dernier à Blanzat. Une douzaine de danseuses réunies pour ce stage se sont donc frottées de près au travail d'improvisation, de musiques à danser et également de prise de paroles pour évoquer leurs souvenirs d'enfance.
Un grand merci à la commission Danse, aux professeurs et danseurs, fidèles complices et nouveaux, aux bénévoles, ainsi que notre partenaire attentif, la ville de Clermont-Ferrand, qui permettent de donner vie chaque année à cette manifestation.
Si vous souhaitez participer à ces rendez-vous d'une manière ou d'une autre et vous impliquer dans la commission Danse, n'hésitez pas à nous contacter !

***Contact : Service culture-éducation-jeunesse, 04 73 14 79 26***

## QUOI DE NEUF ?

### Histoires d'auvergnats

*(Christian Robert – Editions des Monts d'Auvergne)*

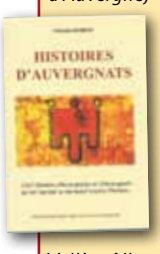


Georges Brassens en avait fait des chansons, Christian Robert en a fait des histoires. Ces Auvergnats sans façon ont illustré une partie de notre histoire nationale. Ils ont été écrivains comme Charles Louis Philippe ou journalistes comme Jules Vallès, Albert Londres ou Louis Bonnet, le fondateur de "l'Auvergnat de Paris", ils furent résistants comme la pharmacienne héroïque Marinette Menut, Emile Coulaudon le "Colonel Gaspard" et Marcel Michelin que l'on connaît seulement par le nom d'un stade clermontois ou Germaine Tillion (1907-2008) que la nation a panthéonisée : née à Allègre en Haute-Loire, ethnologue, résistante et déportée au camp de Ravensbruck où elle écrivit en cachette cette étonnante opérette "Le verfügbar aux enfers" puis se battant après la guerre avec d'autres anciens déportés contre la pratique de la torture en Algérie... Mais Christian Robert évoque aussi la personnalité d'Etienne Clémentel qui fut maire de Riom, du comédien Montdory, d'Arletty ou d'Henri Vidal le compagnon de Michèle Morgan, du bandit Mornac, du pape Sylvestre II et du Marquis de Lafayette. Le livre est un véritable voyage dans le temps et dans notre espace qui n'est pas seulement auvergnat. Il se lit comme un roman historique ou comme un dictionnaire où les noms apparaissent dans l'ordre alphabétique pour faciliter la recherche. Le dernier chapitre évoque, et c'est bien le moins, l'histoire de la fameuse "Chanson pour l'Auvergnat" que Brassens composa précisément pour un couple d'Auvergnats, les Cambon, mais aussi pour Jeanne Planche de l'impasse Florimont où il a vécu ses premières années de poète chansonnier... *"(quand) les gens bien intentionnés m'avaient fermé la porte au nez"*.

# Sauvegardons la laïcité de la République !

Tous les militants laïques que nous sommes doivent connaître quatre points importants du discours prononcé à la mosquée de Cenon (Bordeaux) le 25 février 2015 par le ministre des Cultes et de l'Intérieur Bernard Cazeneuve :

- la création d'une instance de dialogue avec les représentants de l'islam en France ;
- le renforcement de la formation, en France, des imams et des aumôniers musulmans ;
- le développement de l'enseignement privé confessionnel musulman ;
- l'incitation à l'édification de nouveaux lieux de culte.

De tels propos sont un véritable outrage à la République française constitutionnellement laïque.

Les DDEN avec tous les laïques rappellent leur attachement indéfectible à la loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de l'État qui, dans son article 2, mentionne : "La République ne reconnaît ni ne salarie aucun culte".

Les DDEN avec tous les laïques exigent l'abrogation de toutes les lois anti-laïques notamment la loi Debré du 31 décembre 1959 qui détourne chaque année 10 milliards d'euros de fonds publics au profit des écoles privées.

Les DDEN avec tous les laïques continuent avec détermination à se référer au serment de Vincennes du 19 Juin 1960 qui nous demande :

**1. de manifester** en toutes circonstances et en tous lieux notre irréductible opposition à cette loi contraire à l'évolution historique de la Nation ;

**2. de lutter** sans trêve et sans défaillance jusqu'à son abrogation ;

**3.** et **d'obtenir** que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'école de la nation, espoir de notre jeunesse.

Avec le CNAL nous affirmons :"ce n'est pas à l'État d'aider à la promotion d'une religion au nom d'une prétendue égalité de traitement".

Les DDEN avec tous les laïques soutiennent la prise de position de la Fédération Nationale des DDEN et du Comité National d'Action Laïque (CDAL) et leur demandent qu'une action unitaire d'envergure nationale voie le jour rapidement.

**Jean Coudert**
**vice-président des DDEN 63 en charge du Comité Départemental d'Action Laïque (CDAL)**


## Auvergne laïque

**Abonnez-vous, réabonnez-vous !**

Complétez ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

.....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

**FAL**
**31, rue Pélissier**
**63028 Clermont-Fd Cedex 2**

**Faites abonner vos voisins, vos amis !**

**Joindre un chèque de 17,50 € à l'ordre de FAL**
***CCP: 155 00 E Clermont-Ferrand***



**FAL** - Tél. 04 73 91 00 42
Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
**Directeur de publication :** Édouard Ferreira
**Rédacteur en chef :** Guy Grand
**Secrétaire de rédaction :** Frédéric Rideau, Françoise Manry
**Comité de rédaction :** Alain Bandiera, Gérard Chanel, Marcel Col, Michel Collonge, Régis Faucheux, Bernard Gilliet, Bernard Guillot, Roland Moulin
**Conception/réalisation - Impression :** FUSIUM IMPRIMERIE
04 73 73 25 25 - F34269
Abonnement 1 an : 17,50 €
Commission paritaire n° 0416 G 84688
Dépôt légal : juin 2015 - N° 457


## FORUM*

# Vautier, le censuré : un militant intransigeant

Qui est ce malfaiteur qui a fait l'objet de treize inculpations et d'une condamnation de prison à la suite de son film *"Afrique 50"*, film interdit pendant plus de quarante ans et qui, en juin 1952, reçoit la Médaille d'or au festival de Varsovie ?

Qui est ce traître poursuivi pour "atteinte à la sécurité intérieure de l'État" en raison de son film *"Une nation, l'Algérie"* qui, dès 1954, annonce l'inexorable indépendance ?

Qui est ce renégat, accusé de malversation et emprisonné en Libye par ordre du FLN pendant vingt-cinq mois de 1958 à 1960, après avoir filmé les maquisards de l'ALN 56 et réalisé le film *"Algérie en flammes"* ? Il sera torturé pendant quatre jours à la suite d'une tentative d'évasion.

Qui est cet "indigné" qui entame une grève de la faim pour protester contre la censure qui lui refuse un visa d'exploitation pour le documentaire de Jacques Panijel *"Octobre à Paris"*. Le documentaire témoignait du massacre des Algériens par les forces de police aux ordres de Maurice Papon, massacre longtemps passé sous silence. Le gréviste obtiendra du ministre de la Culture, Jacques Duhamel, la suppression partielle de la censure et mettra fin à sa grève après trente et un jours.

Cet homme, c'est René Vautier, décédé le 4 janvier 2015 dans sa Bretagne natale.

Très tôt, il affiche sa vocation en s'engageant dans la Résistance en 1943, à l'âge de 15 ans ; il est décoré de la Croix de guerre à 16 ans, cité à l'Ordre de la Nation par le Général De Gaulle.

Participant à la lutte révolutionnaire du FLN, et malgré ses déboires avec le parti de la révolution, il s'installe à Alger dès l'indépendance et il est nommé directeur du Centre audiovisuel d'Alger de 1962 à 1965

De retour en France, il poursuit son œuvre de cinéaste militant et reçoit, en 1974, l'hommage spécial du jury du Film antiraciste pour l'ensemble de son œuvre. On n'en finit pas d'énumérer les honneurs dont il fut couvert à la fin de sa vie, après avoir été le cinéaste le plus censuré de l'histoire du cinéma.

Témoignage implacable, charge anticolonialiste, antimilitariste, son film *"Avoir 20 ans dans les Aurès"* est considéré encore aujourd'hui comme le film le plus authentique sur la guerre d'Algérie ; le plus courageux aussi, les futurs fondateurs du Front national menaçant de faire sauter les salles où il serait projeté. Le film reçoit le Prix de la critique internationale à Cannes en 1972 ; il fera le tour du monde.

Ni la censure, ni les persécutions, ni les forces réactionnaires n'ont réussi à museler cette grande voix qu'on peut entendre encore aujourd'hui dans toute son œuvre cinématographie. René Vautier déclarait *"s'être toujours efforcé de mettre l'image et le son à disposition de ceux à qui les pouvoirs établis les refusent"* pour montrer *"ce que sont les gens et ce qu'ils souhaitent"*. C'est ainsi qu'il a mis toute sa vie et toute son œuvre au service de la vérité, contre les mensonges établis, contre ceux que Voltaire appelaient "les saccageurs de provinces" ; c'est ainsi qu'il a milité sans cesse pour l'avènement des hommes libres.

**Alain Bandiéra**

**(*) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.**